

Politique familiale et des aînés



Membres du comité de travail sur la politique familiale et des aînés

Représentantes municipales:

Lucie Crépeault, conseillère municipale - responsable des questions familiales et des aînés

Anne-Renée Jacob, directrice générale

Véronique Trudel, agente de développement

Représentants des citoyens et organismes:

Ariane Julien, citoyenne – représentante des familles et professeure en travail social à l'UOAT

Caroline Rivest, citoyenne – représentante des familles

Agnès lemire, citoyenne - représentante des aînés

Marie-Josée Bastien, Centre de Santé et Services sociaux les Eskers - Saines habitudes de vie

Caroline Brière, travailleuse de milieu auprès des aînés

George Service 4 Service Ser

Recherche et rédaction: Valérie Jacob et Claude Balleux, ADN-organisations inc.

Correction des textes: Pauline Alland

Conception graphique et infographie: Vimagier concept

Illustrations: Benoit Labrèche

Impression: Imprimerie Bigot

La présente politique familiale et des aînés a été adoptée le 2 juillet 2014.

La Municipalité de Saint-Mathieu-d'Harricana tient à souligner la participation financière du ministère de la Famille et du Secrétariat des aînés.

Québec 🖁 🕏



Dépôt légal:

Bibliothèque nationale du Québec: 2014 Bibliothèque nationale du Canada: 2014

Tous droits réservés

Municipalité de Saint-Mathieu-d'Harricana

203, Chemin Lanoix, Saint-Mathieu-d'Harricana, Québec, JOY 1M0

Téléphone: (819) 727-9557

But de la politique

La mise en place d'une politique familiale et des aînés a pour but d'instaurer un cadre de référence permettant au Conseil municipal de faire des interventions qui soient favorables aux familles et aux aînés.

les principes directeurs

Trois principes directeurs guident la politique familiale et des aînés de Saint-Mathieu-d'Harricana:

- Le «penser et agir famille et aînés»
- Le vieillissement actif
- Les saines habitudes de vie

Définir «famille» et «aînés»

Définition de la famille

Qu'elle soit biparentale, monoparentale, recomposée, intergénérationnelle, d'adoption ou d'accueil, la famille est la cellule de base de notre communauté à Saint-Mathieu-d'Harricana. C'est un concept de relation parent-enfant permanente, sporadique ou temporaire. Formée par des liens variés, multiples et significatifs, elle transmet ses valeurs et sert d'intermédiaire entre l'enfant et la société. Elle est renforcée par le tissu social et contribue au dynamisme du milieu.

Définition des aînés

À Saint-Mathieu-d'Harricana, les aînés sont les personnes âgées de 65 ans et plus. Cependant, dans une préoccupation de vieillissement actif, certaines actions aînés choisies par la Municipalité s'adressent aux personnes de 55 ans et plus.

les exes d'intervention

Les axes d'intervention retenus ont émergé des constats et des préoccupations émises par la population lors des consultations. Pour chacun de ces axes, des enjeux, des cibles, des objectifs ainsi que des actions ont été ciblés.

1) Conciliation travail-famille

- Faire connaître les personnes et ressources offrant des services de garde et d'aide à la famille (ex: échange de service, transport des jeunes aux activités...).
- Faciliter les initiatives d'entraide entre les familles.
- O Contribuer au dynamisme des adolescents de Saint-Mathieu-d'Harricana.
- Promouvoir les organismes, les infrastructures et les activités s'adressant aux adolescents sur le territoire de la MRC.
- Augmenter l'offre de services de loisirs pour les jeunes de 6 à 12 ans pendant la période estivale.
- Augmenter l'offre de services de loisirs pour les jeunes de 12 à 17 ans pendant la période estivale.

2) Loisirs, vie communautaire et saines habitudes de vie

- Améliorer et assurer l'entretien des infrastructures existantes utilisées par les familles et les aînés.
- Poursuivre le développement d'infrastructures communautaires, de loisirs et de sports destinées aux familles et aux aînés.
- Promouvoir les infrastructures existantes et diffuser leurs règles d'utilisation auprès des familles et des aînés.
- Stimuler les familles et les aînés à utiliser les infrastructures de loisirs.
- Favoriser les rencontres (familles entre elles, aînés entre eux et intergénérationnelles).
- Sensibiliser les familles et les aînés aux saines habitudes de vie.

3) Sécurité

- Contribuer à la diminution des risques liés aux déplacements automobiles et à la cohabitation automobilistes-cyclistespiétons.
- Contribuer à la diminution des risques liés à l'éloignement et à l'isolement des familles et des aînés.
- Assurer le fonctionnement adéquat des mécanismes d'urgence de la Municipalité.
- Sensibiliser les familles et les aînés à la sécurité à la maison.

4) Santé et services sociaux

- Promouvoir les services sociaux et de santé dispensés à Saint-Mathieu-d'Harricana s'adressant aux familles et aux aînés.
- Promouvoir les services sociaux et de santé pouvant être utiles pour les familles et les aînés (services territoriaux, hors municipalité).
- Assurer la continuité du service de l'infirmière auprès des jeunes enfants.
- Permettre aux aînés et aux familles de recevoir plus de soins de santé à Saint-Mathieu-d'Harricana.

5) Habitation et urbanisme

- Favoriser les logements bifamiliaux et intergénérationnels sur tout le territoire.
- Promouvoir les initiatives d'aide à domicile destinées aux personnes âgées afin de leur permettre de demeurer dans leur maison le plus longtemps possible.
- Offrir la possibilité aux aînés qui quittent leur domicile de demeurer dans la communauté.
- Permettre à de nouvelles familles de s'installer à Saint-Mathieu-d'Harricana.

6) Transport

- Promouvoir les services de transports collectifs et alternatifs disponibles pour les familles et les aînés.
- Favoriser l'émergence de projets locaux visant à faciliter les déplacements des familles et des aînés.

7) Respect et inclusion sociale

- O Consulter les familles et les aînés lorsque la Municipalité a à prendre des décisions qui les concernent.
- Favoriser la participation et l'inclusion sociale des familles et des aînés dans les activités citoyennes.

